



Soignolles le 01/12/2025

Correspondant : AERNOUDTS Joël
104 rue de Cordon et Meillant
77111 Soignolles en Brie
☎: 06 14 64 94 78
E-mail : 2026seignosse@gmail.com

Assurance annulation participation à la 11^{ème} Semaine Cyclo VTT ASPTT Melun 2026

- Coût : **12 euros** par personne inclus dans le tarif Pension Complète

1§1 Toute annulation devra être notifiée **avant le 28 Août 2026** par écrit **avec justificatif** à l'adresse suivante :

Semaine Cyclo VTT ASPTT Melun– AERNOUDTS Joël – 104 rue de Cordon

77111 Soignolles en Brie ou par courrier électronique à 2026seignosse@gmail.com

1§2 Si annulation **après le 28 Août 2026** elle sera notifiée avec justificatif uniquement par courrier électronique à 2026seignosse@gmail.com

■

Pour les couples toute diminution du nombre de personnes entre **l'inscription fixée au 24 Mars 2026** et **l'inscription définitive fixée au 10 Juillet 2026**, aucune retenue ne sera effectuée, les acomptes versés seront intégralement déduits du solde à payer **moins 12€ d'assurance par personne**.

11^{ème} Semaine Cyclo VTT ASPTT Melun 2026

Article 1

Avec Assurance annulation

La Section Melun ASPTT Cyclo VTT remboursera aux conditions 1-§1 et 1-§2 toutes les annulations justifiées avec certificat (décès/maladie d'un proche, maladie/accident du participant)

1§1 Pour une réception au plus tard le 28 août 2026. Remboursement 100% **moins 12€ d'assurance**.

1§2 Pour une réception entre le 29 août et le 3 septembre 2026. Remboursement 50% avec certificat médical, **moins 12€ d'assurance**.

1§3 Au-delà de 48H pas de remboursement (Sauf cas exceptionnel, événement familial grave) **moins 12€ d'assurance**.

Article 2

Arrivée au Centre Belambra de Seignosse les Tuquets le samedi 5 septembre 2026

Si désistement après le 5 septembre 2026 et en cas de non-présentation à la date du début de l'organisation ou de départ anticipé durant la Semaine Cyclo VTT, dans cette circonstance, pas de remboursement. (Sauf cas exceptionnel de dernière minute, exemple hospitalisation décès) **moins 12€ d'assurance**.

*La Section ASPTT Melun Cyclo
Joël AERNOUDTS*